JÉRÔME JAFFRÉ

Trente années de changement électoral

On a beaucoup voté en France sous la Ve République. En trente années, on ne compte pas moins de cinq élections présidentielles au suffrage universel, neuf élections législatives, deux élections européennes, sept référendums et une quinzaine de consultations dites locales.

Comparé aux régimes politiques antérieurs, le nombre des consultations s'est considérablement accru : élection du Président de la République au suffrage universel depuis 1962, droit de dissolution de l'Assemblée nationale entré dans nos mœurs et déjà utilisé à quatre reprises, recours au référendum, nouvelles consultations avec les européennes depuis 1979 et les régionales depuis 1986. Au surplus, la nature des consultations s'est au fil des années modifiée. La moindre d'entre elles, y compris partielle, prend valeur de test politique ; les élections locales ont beaucoup perdu de leur spécificité pour se rapprocher des conditions juridiques et du fonctionnement des scrutins nationaux. Enfin, l'importance du vote est beaucoup plus grande que jadis. Aux élections de *représentation* de la IIIe et la IVe République — où les électeurs choisissaient des représentants chargés ensuite et entre eux de constituer des majorités et s'ils le voulaient de les modifier — ont succédé des élections de *désignation* où à tous les échelons de la vie publique l'électeur choisit de plus en plus directement le Président, la majorité législative et la couleur politique des gouvernements. Sous la Ve République, l'élection est bien devenue « le temps fort » de la vie politique, comme le notait dès 1962 René Rémond.

QUATRE CHANGEMENTS POLITIQUES

1. **L'effondrement du Parti communiste.** — Pour l'analyste électoral habitué à décrire le phénomène comme immuable, l'effondrement du PC au cours de ces dix dernières années est sans aucun doute l'événement le plus marquant. Fixé à plus de 25 % au lendemain de la Libération, le PC avait certes subi un fort recul au moment du retour au pouvoir du général de Gaulle mais il s'était depuis lors maintenu légèrement au-dessus des 20 % paraissant inexpugnable sur ses positions. Or à partir de l'élection présidentielle de 1981, il entre dans une phase de reculs en cascade : 15,5 % en avril 1981, 11,2 % aux européennes de 1984, 9,7 % aux législatives de 1986, 6,8 % à la présidentielle de 1988 partiellement compensé par une remontée à 11,1 % aux législatives du mois de juin.

Ce recul touche tous les éléments de la puissance communiste, réduisant sa représentation parlementaire de 86 députés en 1978 à 27 en 1988, le nombre de ses maires dans les communes de plus de 30 000 habitants de 72 en 1977 à 51 après les élections de 1983 et les nombreuses annulations pour fraude électorale, et enfin le nombre de ses conseillers généraux, de 477 après les renouvellements de 1976 et 1979 à 315 après ceux de 1985 et 1988. Le communisme est également touché au cœur de sa sociologie. Il y a dix ans, aux législatives de 1978, le PC dominait le vote ouvrier : 37 % des voix en sa faveur, 26 % pour le PS-MRG. Et il se plaçait également en tête pour le vote des jeunes électeurs : 28 % des voix parmi les 18-24 ans. Aux législatives de 1988, il ne recueille plus que 16 % des voix ouvrières — la baisse y est de 21 points contre une baisse globale de 10 points — et il se situe à 10 % des suffrages parmi les 18-24 ans. Le recul communiste est spectaculaire à la fois comme force politique et comme phénomène sociologique.

2. **La percée du Parti socialiste.** — Tout naturellement, le deuxième bouleversement est la progression du PS. Au déclin régulier de la SFIO sous la IVe République, à l'éparpillement et à la faiblesse de la gauche non communiste (selon l'expression consacrée dont la tournure négative était tout un symbole) a succédé au début des années 70 un grand Parti socialiste réussissant dans un premier temps à conquérir un large terrain au centre puis dans un second à affaiblir le Parti communiste. Le PS a en effet réussi à s'étendre sur ses deux ailes. En termes de classes sociales, il recueillait en 1978 26 % des voix ouvrières et 15 % chez les cadres supérieurs et profes-

sions libérales. Dix ans plus tard, il y obtient respectivement 43 % et 39 %. Et, selon les familles politiques de la SOFRES, il est passé dans le même laps de temps de 23 % à 48 % à l'extrême-gauche et de 19 % à 31 % au centre.

Désormais le Parti socialiste est installé comme le premier parti de France, loin devant les autres. Aux législatives de 1981, il obtenait 37,8 % des suffrages exprimés. Prodigieux gain de 13 points en trois ans qui paraissait lié à la victoire de François Mitterrand et sans lendemain. Mais pour être très élevée cette montée annonçait bien un changement de seuil. Aux législatives de 1986, marquées par un très mauvais score de la gauche, le PS frôlait quand même les 32 % et en 1988, après la nouvelle victoire de son inspirateur, il recueille à nouveau plus de 37 % des suffrages. Dans la Ve République, cette position dominante du PS lui confère de grands avantages. Il est à gauche le seul parti à vocation gouvernementale et en présidentielle son candidat est assuré avant même de combattre de se qualifier pour le second tour, ce qui lui permet de mener une campagne de rassemblement.

3. **La disparition du gaullisme comme force autonome.** — Il y a vingt ans, le gaullisme occupait dans notre vie politique la position de parti dominant, frôlant à lui seul la majorité absolue des sièges en 1962 et la dépassant en 1968. Georges Pompidou succédait aisément au général de Gaulle et le pouvoir paraissait promis pour trente ans. Or, à partir de 1973, le poids du gaullisme dans le total des voix de droite et du centre devient minoritaire et il le restera sans discontinuer jusqu'en 1988 (tableau 1). A partir de 1973, les gaullistes laissent une large place aux républicains indépendants et aux centristes et ils se diluent dans la droite. A l'élection présidentielle de 1974, ils subissent de plein fouet leur échec mais échappent à l'écrasement

TABLEAU 1. — *Le poids du gaullisme électoral dans le total des voix de la droite et du centre* (en %)
(1er tour des élections)

Législatives 1962	57,7	Législatives 1978	48,1
Présidentielle 1965	65,7	Présidentielle 1981	43,0
Législatives 1967	56,9	Législatives 1981	49,2
Législatives 1968	64,5	Législatives 1986	—
Présidentielle 1969	65,2	Présidentielle 1988	38,9
Législatives 1973	45,5	Législatives 1988	38,1
Présidentielle 1974	27,7		

comme au ralliement et entrent dans une phase de concurrence aiguë avec le giscardisme. Dans les années 80 où le RPR, héritier du gaullisme, pouvait reconquérir le leadership à droite, il doit subir la double concurrence de l'UDF et du Front national. Si elle n'empêche pas Jacques Chirac de se placer en tête de la droite à la présidentielle, elle limite son score du premier tour à moins de 20 % et ruine ses chances de victoire au second.

En réalité, il convient de parler de disparition du gaullisme comme force électorale autonome au profit d'un bloc conservateur imparfaitement uni. Le phénomène était amorcé dès l'élection présidentielle de 1969 où Georges Pompidou, tout en maintenant à la décimale près le score du général de Gaulle en 1965, perdait une large part de l'électorat populaire qui donnait au gaullisme son originalité et assurait sa force. Si l'on compare la structure des électorats de de Gaulle et Pompidou en 1965 et 1969, on relève une perte de 10 points en milieu ouvrier compensée par une forte progression chez les cadres supérieurs et les agriculteurs. Il est déjà loin le temps où François Goguel pouvait parler des « trois millions d'électeurs de gauche » qui, le 19 décembre 1965, s'étaient prononcés pour le général de Gaulle[1].

4. **D'un système à l'autre.** — Au plan électoral, la mutation principale intervient au début des années 70. Dans cette période, le système bipolaire organisé jusque-là autour de l'affrontement gaullisme/communisme cède la place à un affrontement droite/Parti socialiste. Changement capital qui ouvre la voie à l'alternance. Au préalable en effet, coexistaient la puissance du gaullisme interclassiste, le maintien d'un centre éventuelle bouée de secours, et le « verrou » communiste. Première force à gauche, le PC disposait dans la coalition d'un poids qui dissuadait une fraction décisive de l'électorat jusque dans les rangs socialistes.

Au fil des années 70, ces différents éléments ont progressivement disparu. Le gaullisme a perdu sa position dominante sans que la relève l'emporte vraiment ; faute de règles du jeu la droite s'est installée durablement dans la division. De ce point de vue la non-dissolution et la non-réorganisation de la majorité par M. Giscard d'Estaing après son élection en 1974 apparaît rétrospectivement comme un tournant stratégique comparable en importance à la réorganisation de la gauche avec le Congrès d'Epinay et la candida-

1. *Revue française de Science politique*, février 1967.

ture unique de M. Mitterrand. Le PC, enfin, perd sa primauté au sein de la gauche (tableau 2). Son pourcentage au sein de la coalition baisse à partir de 1968 et dix ans plus tard, pour la première fois depuis 1936, le PS le devance à lui seul. Dans les scrutins de ballottage, les candidats du PC sont de moins en moins souvent les représentants de la gauche. Sur tous ces plans, l'élection de M. Mitterrand en 1981 constitue un accélérateur supplémentaire qu'aucun événement depuis lors n'est venu remettre en cause.

TABLEAU 2. — *Le poids du Parti communiste dans la gauche* (Elections législatives)

	Pourcentage du PC dans le total gauche au 1er tour	Pourcentage de candidats PC représentant la gauche au 2e tour
1962	50,0	59,1
1967	51,6	47,2
1968	49,4	50,6
1973	46,7	42,9
1978	41,7	34,9
1981	29,0	11,6
1986	22,0	—
1988	23,0	6,0

LES TRANSFORMATIONS EN PROFONDEUR

1. **Le cadre politique.** — Dans cette modification du paysage électoral, l'élection du Président de la République au suffrage universel a joué un rôle fondamental. En réservant le second tour aux deux candidats arrivés en tête du premier, elle structure un comportement bipolaire. La fidélité de l'électorat communiste au vote socialiste ou plus exactement son refus de la droite accentue le mécanisme. Elle a poussé dès sa première édition les forces politiques à se réorganiser autour de leaders présidentiels — FGDS fin 1965 ou Centre démocrate et Fédération nationale des Républicains indépendants en 1966.

Les élections législatives reproduisent aussi une organisation bipolaire du jeu politique. Dans le cadre institutionnel de la Ve République, le second tour des élections ressuscite dès 1962 le vieux clivage gauche/droite mais en y ajoutant par la suite la dimension

d'un choix entre deux coalitions à vocation gouvernementale. Le durcissement sans cesse accentué des règles d'accès au second tour renforce ce trait : 5 % des suffrages exprimés en 1958, 10 % des inscrits en 1966, puis 12,5 % en 1976 et à nouveau 12,5 % en 1986. Des règles strictes sont apparues jusqu'aux élections locales. Aux cantonales, il faut pour accéder au second tour recueillir au moins 10 % des inscrits, sauf si aucun ou un seul des candidats arrivés en tête y parvient. Aux municipales, la loi de 1964 applique le scrutin majoritaire avec liste bloquée dans les villes de plus de 30 000 habitants. La loi de 1982 introduit une part limitée de proportionnelle et autorise dans les communes de plus de 3 500 habitants des regroupements entre les deux tours mais elle fixe à 10 % des suffrages exprimés le seuil pour obtenir le droit de se maintenir.

2. **Les modifications sociologiques.** — A l'origine des changements électoraux, il y a — faut-il le souligner — les changements de la société française. Ses symptômes sont connus : urbanisation et diminution des agriculteurs (à la présidentielle de 1965, ils représentaient 17 % du corps électoral, à celle de 1988 ils ne sont plus que 6 %), montée des couches moyennes salariées qui en vingt-trois ans passent de 15 à 24 %, développement du travail féminin salarié et bouleversement des valeurs liées à la famille traditionnelle et aux mœurs, réduction de l'isolat ouvrier au sein de la société française (en 1976, 27 % des Français avaient le sentiment d'appartenir à la classe ouvrière, en 1987, ils ne sont plus que 15 %), enfin baisse de la pratique religieuse : le pourcentage de catholiques pratiquants réguliers passe de 21 % en 1974 à 13 % en 1988.

Ces évolutions sont fortement corrélées aux comportements politiques. Ainsi l'écart de vote entre les hommes et les femmes s'est progressivement réduit pour pratiquement disparaître, du moins en ce qui concerne la *summa divisio* gauche/droite. L'écart de vote des femmes en faveur de la droite était de 17 points en 1967, 9 en 1973, 8 en 1978, 7 en 1981 et 2 seulement aux législatives de 1986 et à celles de 1988. Plus notable encore, au deuxième tour de la présidentielle, les femmes ont davantage voté Mitterrand que les hommes mais s'ajoute ici à l'évolution sociologique une dimension légitimiste en faveur du président sortant. Sept ans plus tôt, le glissement à gauche des couches moyennes salariées ouvrait au premier secrétaire du Parti socialiste les portes de l'Elysée : 62 % des cadres moyens et employés avaient voté pour lui au lieu de 53 % en 1974.

3. **Le chamboulement géographique.** — Il est bien fini le temps où le géographe électoral pouvait s'émerveiller des permanences de

la carte politique de notre pays. En 1974, Nicolas Denis, *alias* François Goguel, mettait en avant l'étonnante similitude entre la carte des « Non » au référendum du 5 mai 1946 et le vote en faveur de M. Giscard d'Estaing vingt-huit ans plus tard. Aujourd'hui, la carte électorale est profondément modifiée. L'Ouest catholique et réactionnaire est ainsi devenu l'une des régions les plus favorables au Parti socialiste. Des villes comme Rennes, Laval, Angers, Brest et Nantes sont ainsi tombées entre ses mains aux municipales de 1977. Dans la hiérarchie du vote socialiste, la Bretagne occupait la 20e place (sur 21 régions-programme) en 1967, la 18e en 1973, la 11e en 1978, la 9e en 1981, la 4e en 1986 et la 5e en 1988. Dans la région parisienne, autrefois fief du communisme, le PC n'a cessé de perdre du terrain. Il comptait pour 30 % des suffrages en 1967 et l'Ile-de-France était alors la première région pour son influence. Aux législatives de 1988, son score y est tombé à 13,5 % et elle prend seulement la 6e place dans la hiérarchie du vote communiste malgré le poids de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne.

Au fil des années, on assiste à de profondes modifications dans le classement du rapport gauche/droite par départements. Au second tour de la dernière présidentielle, l'Orne a davantage voté à gauche que le Vaucluse, le Calvados que le Lot-et-Garonne et il n'y a plus de différence entre le Haut-Rhin et les Bouches-du-Rhône ou entre le Morbihan et l'Hérault. Même si elle a été très accentuée par la nature du vote Mitterrand, cette modification traduit un mouvement de nationalisation des rapports de forces politiques. Sous la Ve République, avec l'influence de scrutins nationaux comme la présidentielle, l'écart entre les départements les plus favorables à la gauche (ou à la droite) et les moins favorables, s'est considérablement réduit.

4. **Un système étendu et accepté.** — Dans les années 70, la bipolarisation a gagné l'ensemble du jeu politique et social. Le centre a intégré la droite, le PS et le PC ont conclu un « programme commun de Gouvernement ». La coupure en deux camps est à la fois électorale, idéologique et sociologique. C'est le temps où les observateurs parlent des « deux France ». Les élections locales ont aussi connu dans cette décennie de profonds changements. Le système des forces s'est progressivement calqué sur celui observé au plan national - investiture des grands partis, accords identiques de désistements pour le second tour, élections de candidats ou de listes dûment étiquetés. Les cantonales ont perdu de leur caractère d'élections de notables avec l'augmentation du nombre de candidats par siège à pourvoir, un rôle accru des partis et un accroissement sensible du taux de ballottage.

Les élections municipales, où se sont très longtemps perpétuées les alliances de troisième force héritées de la IVe République, ont également basculé dans des affrontements droite/gauche. Selon les travaux d'Elisabeth Dupoirier, Gérard Grunberg et Béatrice Roy[2], dans les villes de plus de 9 000 habitants le pourcentage de listes d'union de la gauche dès le premier tour est passé de 40 % en 1971 à 80 % en 1977 et à 83 % en 1983. A droite, la « partisanisation » progresse considérablement parmi les têtes de liste, passant de 55 % en 1977 à 71 % six ans plus tard. En outre, dans les années 1976-1985, les élections locales se révèlent extrêmement sensibles à la conjoncture nationale : poussée de la gauche aux cantonales de 1976 et 1979 et aux municipales de 1977 ; vigoureux retour du balancier à droite aux cantonales de 1982 et 1985 et municipales de 1983. Au cours de cette décennie, elles ont été des élections de reclassement politique à l'égard du pouvoir en place.

Comme le soulignait Alain Lancelot dès 1967[3], ce système majoritaire extrêmement contraignant est très bien accepté par le corps électoral. Les électeurs accordent peu de voix aux candidats et aux listes dissidentes et ils suivent plutôt bien les consignes de reports de voix. Surtout, on enregistre sous la bipolarisation absolue des sommets de participation électorale. Record absolu de l'histoire française au second tour de la présidentielle de 1974 (12,1 % seulement d'abstention), frôlé au second tour de 1981 (13,6 %). Record de l'après-guerre pour les législatives de 1978 (16,6 %). Record pour les cantonales en 1976 avec 34,6 % d'abstention, battu en 1985 avec 33,3 %.

LE GRAND TOURNANT DES ANNÉES 80

1. **La fin de la stabilité.** — A son apogée en 1981, le système majoritaire connaît de profonds bouleversements dans les années qui suivent. La stabilité électorale cesse d'être la règle. On entre dans une ère d'alternances à répétition : la gauche en 1981, la droite en 1986, les socialistes en 1988. Le rapport gauche/droite évolue de façon brutale. La gauche totalise 47,3 % des suffrages exprimés au premier tour de la présidentielle de 1981, 55,8 % aux législatives qui suivent, 39 % aux européennes de 1984, 44 % aux législatives de 1986, 45,3 % au premier tour de la présidentielle d'avril 1988

2. *Revue française de Science politique*, février 1985.
3. *Revue française de Science politique*, juin 1967.

et 49,2 % aux législatives de juin. La sociologie électorale subit elle-même des modifications importantes : aux élections législatives de 1986, les 18-24 ans votent en majorité à droite et les employés se partagent en deux parts égales entre les deux coalitions. Entre 1978 et 1986, la gauche perd 12 points chez les ouvriers mais en gagne 5 chez les cadres supérieurs et professions libérales.

La décennie des années 80 est marquée par un curieux paradoxe. La gauche y aura occupé la présidence de la République pendant près de neuf années sur dix et gouverné près de sept années. Or, durant cette période, l'orientation à droite du pays ne s'est pas démentie. Trois faits le démontrent assurément. En premier lieu, la droite a passé la barre des 50 % des suffrages exprimés au premier tour de *toutes les élections* depuis les cantonales de 1982. Elle a été majoritaire au premier tour de la présidentielle de 1988 comme aux législatives qui ont suivi, deux élections qu'elle a pourtant perdues. Sa faiblesse réside donc moins dans son audience que dans sa difficulté à agréger ses forces. En second lieu, la droite a gagné du terrain dans les élections locales. Elle l'a nettement emporté aux municipales de 1983 et administre la plupart des grandes villes du pays. Elle détient la présidence de plus des deux tiers des conseils généraux. Le RPR a réussi à acquérir une implantation locale qui depuis les débuts de la Ve République s'était toujours refusée au parti gaulliste. En dernier lieu, l'opinion publique a évolué idéologiquement vers la droite. Dans les enquêtes de la SOFRES, la comparaison des références d'avril 1980 à novembre 1988 est éclairante : les mots « socialisme », « syndicats » et « nationalisations » ont perdu un large terrain, les mots « profit » et « libéralisme » ont beaucoup progressé. Au lendemain de la présidentielle de 1981, l'opinion se prononçait pour une politique de changements et de réformes ; au lendemain de 1988, on trouve une nette majorité (47 % contre 38 %) pour préférer la mise en œuvre d'une politique libérale à une politique socialiste.

2. **Les votes-rejets et la montée du Front national.** — Désormais, la volonté existe moins de porter une majorité au pouvoir parce qu'on lui accorde sa confiance que d'écarter la coalition en place pour la punir de ses échecs. La crise économique, la montée du chômage, l'incapacité des partis de droite et de gauche à le résoudre, des promesses excessives ont créé un état d'esprit d'éloignement et de scepticisme. La volonté d'exprimer son mécontentement à l'égard du pouvoir en place devient l'un des ressorts des comportements électoraux. Elle joue contre Valéry Giscard d'Estaing en 1981,

TABLEAU 3. — *Structure sociale et abstentionnisme en r*
(Communes de plus de 30 000 habitants, moyenne de

Profession du chef de ménage	Nombre de communes	Taux d'abste			
		Municipales		Européennes	
		1977	1983	1979	1984
% de cadres et professions intellectuelles supérieures					
Plus de 20	10	31,0	29,6	39,2	40,3
Entre 15 et 20	8	28,5	31,4	40,3	44,8
Entre 12,5 et 15	11	27,1	28,1	41,0	45,4
Entre 10 et 12,5	12	28,9	32,3	41,6	48,4
Entre 7,5 et 10	13	32,1	33,4	40,7	48,0
Moins de 7,5	18	31,1	35,1	41,2	51,2
Ecart entre les deux catégories extrêmes		0,1	5,5	2,0	10,9

touche des scrutins intermédiaires comme les municipales de 1983 et les européennes de 1984, atteint les socialistes en 1986 et défavorise Jacques Chirac dans la compétition présidentielle de 1988.

La montée du Front national s'inscrit bien entendu dans ce contexte. Pour la première fois, l'extrême droite en France existe durablement : 11 % des voix en 1984, 9,8 % en 1986, 14,6 % au premier tour de la présidentielle de 1988 et 9,9 % aux législatives de juin. Le phénomène subit cependant des mutations. Aux européennes de 1984, il est un *vote d'exaspération* d'une partie de la droite qui par hostilité au pouvoir socialiste s'extrémise. En 1986, il est beaucoup plus un *vote de désespérance*. Les électeurs « bourgeois » et aisés le quittent mais sont remplacés par des catégories déclassées ou en situation difficile qui expriment ainsi leur mécontentement. A la présidentielle de 1988, ce vote demeure mais s'y ajoute un comportement d'apprentis-sorciers de la part d'électeurs de la droite modérée qui, méfiants à l'égard de Raymond Barre et peu reconnaissants envers Jacques Chirac, veulent exprimer un vote sans concession à l'égard de la classe politique et ruinent ainsi les chances de victoire de leur camp.

La montée du lepénisme affaiblit la droite modérée en particulier en milieu populaire. A la présidentielle de 1974, Giscard d'Estaing et Chaban-Delmas représentaient 30 % des voix ouvrières, en 1981 Giscard d'Estaing et Chirac 28 %, à la présidentielle de 1988 Chirac et Barre 18 %. Cette incapacité du RPR et de l'UDF à attirer les voix des milieux populaires place la droite en position permanente de faiblesse sociologique.

3. **Le phénomène d'abstention.** — On commence à enregistrer des taux d'abstention inhabituels sous la Ve République. Aux élections législatives de 1986, l'abstention est élevée (21,5 %) pour un scrutin que l'on présentait depuis cinq ans comme le grand rendez-vous politique du pays. Aux législatives de 1988, le record des trois dernières Républiques est battu avec 33,8 % mais le phénomène est sans aucun doute accentué par l'incompréhension de la dissolution. L'année se termine mal avec deux nouveaux records, l'un pour les cantonales (50,9 % d'abstention), l'autre — absolu dans notre histoire électorale — pour le référendum sur la Nouvelle-Calédonie (62,4 %).

Plus grave encore que ce phénomène explicable par un calendrier trop chargé ou des votes sans enjeux clairement perçus, on enregistre depuis quelques années une abstention différentielle fortement marquée sur le plan sociologique. Le tableau 3 analyse le taux

d'abstention dans les communes de plus de 30 000 habitants de la région parisienne selon leur degré d'embourgeoisement. Jusqu'en 1981, on n'enregistre aucune différence sensible de participation y compris sur un scrutin aussi peu mobilisateur que les européennes de 1979. Mais à partir de 1983 l'écart se creuse entre les villes « bourgeoises » plus participationnistes et les villes ouvrières de plus en plus abstentionnistes. Depuis lors, l'observation se confirme à toutes les élections, y compris à la plus mobilisatrice d'entre elles, la présidentielle.

L'émergence de ce phénomène en 1983-1984 ajouté au nouveau recul communiste et à l'apparition du Front national fait de ces deux années une période charnière dans l'histoire de la Ve République. Il traduit la profonde déception des milieux populaires à l'égard de la gauche au pouvoir et l'absence de transfert de confiance vers la droite modérée. Victime de ses zigzags, marqué par sa présence au Gouvernement, le PC en pâtit lui aussi. La montée de l'abstentionnisme différentiel et le regain de l'extrémisme de droite conduisent à parler d'une crise de la représentation politique.

4. **Les incertitudes.** — Le système bipolaire et majoritaire triomphant dans les années 70, menacé dans les années 80, est soumis à beaucoup d'incertitudes pour les années à venir. Incertitude sur le maintien dans sa pureté du clivage gauche-droite avec l'émergence éventuelle d'une force centriste autonome. Incertitude sur les votes-rejets comme mécanisme de désignation des gouvernants avec la gestion plus consensuelle du Gouvernement Rocard. Incertitude sur le degré de politisation des élections locales qui pourraient bien ressembler à nouveau à des scrutins de notables. Incertitude sur la capacité du Parti socialiste à maintenir après son fondateur son unité et son attraction. Incertitude sur la capacité de la droite à mettre en place une structure de règlement de ses conflits et de ses candidatures. Incertitude, enfin, sur l'avenir du Front national, lié à la capacité des gouvernants à réduire la crise et à réintégrer dans le système politique les milieux populaires.

RÉSUMÉ. — *Quatre grands changements électoraux marquent le déroulement de la Ve République : l'effondrement du Parti communiste, la percée du Parti socialiste, la disparition du gaullisme comme force autonome et la substitution de l'affrontement droite/Parti socialiste au duopole gaullisme/communisme. Mais les années 80 sont marquées par deux phénomènes nouveaux : la fin de la stabilité électorale et la montée d'un abstentionnisme populaire.*